

Association des lactariums de France (ADLF) Lille 1 et 2 juin 2012

RESULTATS DES CONTRÔLES DES LACTARIUMS REALISES EN 2011 ET 2012

DELESALLE Nathalie / Gérard Huyghe

Responsables scientifiques

Direction des laboratoires et des contrôles

Unité microbiologie

Le 02/06/12

Journées de l'Association des lactariums de France

PRODUITS CONTRÔLES

◆ 8 lactariums ont été contrôlés :

- Limoges, Thionville, Nancy, Le Mans, Sud Francilien, Quimper, Lisieux, Bayonne

◆ 38 produits contrôlés :

- 14 Laits crus
- 16 Laits pasteurisés
- 4 Biberons congelés
- 4 Laits crus congelés (suite à des incompréhensions)



◆ Transport par la société TSE avec suivi de température

METHODES DE CONTRÔLE UTILISEES

- ◆ Bonnes pratiques de fabrication et de sécurisation du lait maternel définies dans la décision Afssaps du 3 décembre 2007 (CSP L2323-1):
 - Lait cru :
 - ❖ Dénombrement de la flore totale aérobie par ensemencement sur gélose au sang
 - ❖ Dénombrement *Staphylococcus aureus* par ensemencement sur milieu de Chapman.
 - Lait pasteurisé : Ensemencement de lait non-dilué sur gélose au sang.
 - Ensemencement de 2 milieux d'hémoculture Bact/Alert (milieu aérobie PF et anaérobie SN)
 - identification sur automate VITEK 2 des microorganismes détectés.



SPECIFICATIONS

- ◆ **Contrôle des sous-lots** : Dénombrement de la flore totale aérobie sur gélose au sang après 24 heures d'incubation à 37°C. **Spécification < 10⁶ UFC/ml**
- ◆ **Contrôle des lots** fabriqués à partir de sous-lots conformes :
 - Dénombrement de la flore totale aérobie sur gélose au sang après 48 heures d'incubation à 37°C. **Spécification < 10⁶ UFC/ml.**
 - Dénombrement de *Staphylococcus aureus* sur gélose Chapman après 48 heures d'incubation à 37°C. **Spécification < 10⁴ UFC/ml**
- ◆ **Contrôle direct des lots sans contrôle des sous-lots** :
 - Dénombrement de la flore totale aérobie sur gélose au sang après 48 heures d'incubation à 37°C. **Spécification < 10⁵ UFC/ml.**
 - Dénombrement de *Staphylococcus aureus* sur gélose Chapman après 48 heures d'incubation à 37°C. **Spécification < 10⁴ UFC/ml**
- ◆ **Contrôle du lait pasteurisé** : Dénombrement de la flore totale aérobie par ensemencement de 500 µl de lait sur gélose au sang, après 48 heures d'incubation à 37°C. **Spécification : culture négative.**

RESULTATS DES CONTROLES

	Conforme	Conforme avec Remarques	Non conformité	Problèmes techniques
14 Laits crus	93% 13/14	/	/	7% 1/14
4 Laits crus congelés	75% 3/4	/	/	25% 1/4
16 Laits pasteurisés	63% 10/16	19% 3/16	12% 2/16	6% 1/16
4 Biberons congelés	75% 3/4	25% 1/4	/	/

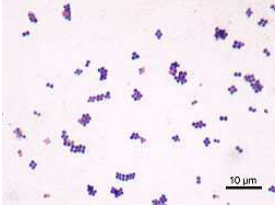
82%

100%

RESULTATS DES CONTROLES

◆ Germes retrouvés sur les 16 laits crus analysés :



Sur COS ou Chapman	Sur PF/SN
14 <i>S. epidermidis</i> 4 <i>E. faecalis</i> 3 <i>S. haemolyticus</i> 2 <i>S. lugdunensis</i>, 2 <i>S. aureus</i> 1 <i>S. hominis</i>, 1 <i>K. pneumoniae</i>, 1 <i>S. mitis/oralis</i>, 1 Bacille et 1 coque non identifié 	8 <i>E. faecalis</i> 6 <i>S. epidermidis</i> 5 <i>S. aureus</i> 3 <i>S. lugdunensis</i> 2 <i>S. haemolyticus</i> 1 <i>K. pneumoniae</i>, 1 <i>S. mitis/oralis</i>, 1 <i>Bacillus</i>, 1 <i>E. coli</i>, 1 <i>E. casseliflavus</i>, 1 <i>E. aerogenes</i>, 1 <i>E. cloacae</i>, 1 coque non identifié.
Staphylococcus CN 70 % Enterococcus 14% Staphylococcus aureus 7 % Enterobactéries 3%	Staphylococcus CN 35 % Enterococcus 29% Staphylococcus aureus 16 % Enterobactéries 13%



RESULTATS DES CONTROLES

◆ 4 laits pasteurisés conformes avec remarques

Résultats conformes par rapport aux textes de 2007 mais positif en Hémoculture Bact/Alert PF et/ou SN (inoculum 500µl à 4 ml)

- Germes observés :

- ❖ E. faecalis
- ❖ Bacillus megaterium (Résistant à la pasteurisation)
- ❖ S. epidermidis
- ❖ S. paucimobilis

➡ Quid de la sensibilité des méthodes ?



RESULTATS DES CONTROLES

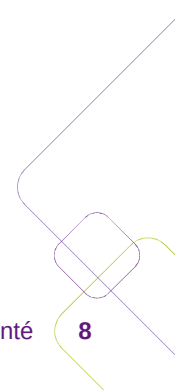
◆ Non-conformité: 6% (2/35 laits analysés)

- 2 laits pasteurisés NC : Résultats discordants pour les laboratoires de contrôle qui n'appliquaient pas la nouvelle réglementation : ensemencement de 0,1 ml sur gélose au sang au lieu de 0,5 ml
- Germes identifiés :
 - ❖ 1^{er} échantillon:
 - 1 UFC/ml *S. aureus* (COS),
 - *S. paucimobilis*, *S. hominis* (PF/SN)
 - ❖ 2^{ème} échantillon : 4 UFC/ml *E. faecalis* (COS, PF/SN)



REMARQUES POUR LA REALISATION DES CONTROLES

- ◆ Bien identifier les échantillons POST ou PRE
- ◆ Adapter le récipient au volume d'échantillon adressé
- ◆ Volume à adresser au moins 4-5 ml
- ◆ Préciser sur les feuilles de résultats bactériologiques si les laits testés sont des lots, sous-lots ou lots contrôlés uniquement : Pb des spécifications
- ◆ Mettre à jour les feuilles de résultats en mentionnant le bon texte de référence utilisé.





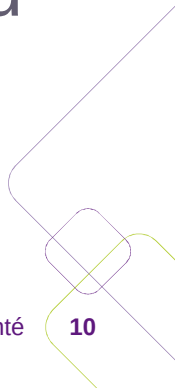
CONCLUSION (1/2)

- ◆ 94% des laits analysés étaient conformes.
- ◆ Le non-respect de la réglementation pour les contrôles explique les discordances observées : (0.1 ml versus 0.5 ml).
- ◆ Certains laits crus sont contaminés par des entérobactéries, certaines espèces pouvant produire des entérotoxines thermostables.
 - Faut-il envisager un dénombrement des entérobactéries sur le lait avant pasteurisation et fixer une spécification ?



CONCLUSION (2/2)

- ◆ La méthode de contrôle d'un lait pasteurisé permet de se prononcer sur sa conformité et non sur sa stérilité.
- ◆ Une prise d'essai de 500 μ l pour le contrôle du lait pasteurisé est-elle significative ?
- ◆ La sensibilité de la méthode de contrôle sur milieu gélosé est-elle suffisante pour les laits pasteurisés ?



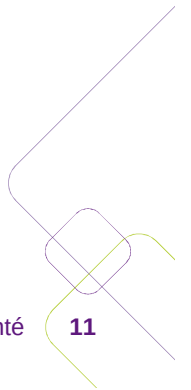


PERSPECTIVES

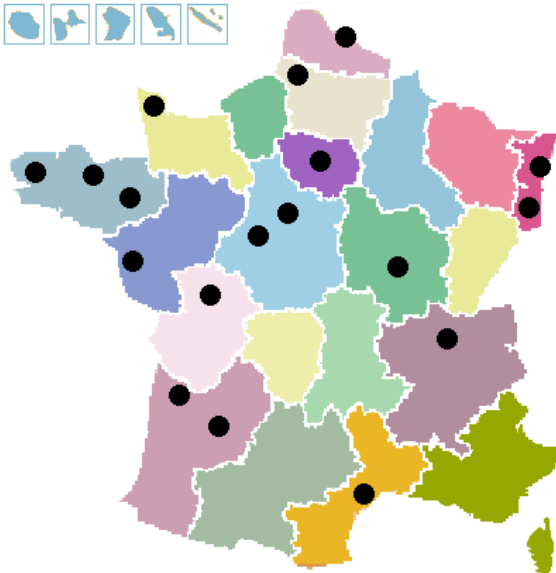
Réflexion en cours sur la mise en place d'un contrôle de routine des lactariums 2 ou 3 fois par an initié par la Direction des contrôles de l'ANSM



Attente de la réorganisation ANSM



REMERCIEMENTS



Lactariums et
leurs laboratoires de microbiologie



ANSM :

Direction des Laboratoires et des Contrôles

L.Mouillot, B.Boucher, J.Droulin, J.Piera,
S.Benlian, F.Rapon, JB. Arlot

Direction de l'Inspection et des Etablissements

O.Palluy, JC Haag

Avertissement

- Lien d'intérêt : personnel salarié de l'ANSM (opérateur de l'Etat).
- La présente intervention s'inscrit dans un strict respect d'indépendance et d'impartialité de l'ANSM vis-à-vis des autres intervenants.
- Toute utilisation du matériel présenté, doit être soumise à l'approbation préalable de l'ANSM.

Warning

- Link of interest: employee of ANSM (State operator).
- This speech is made under strict compliance with the independence and impartiality of ANSM as regards other speakers.
- Any further use of this material must be submitted to ANSM prior approval.